

**W1.0b Modèle de rapport d’évaluation de l’eau**

**Pratique de base** :W1.0b – Évaluation de l’eau

|  |
| --- |
| Mode d’emploi***:****Tout le texte gris en italique avec des bordures contient des instructions pour vous aider à préparer la pratique de base requise pour votre bâtiment.** *Remplacez tous les [texte bleu entre crochets] dans le document par des informations spécifiques au bâtiment.*
* *Si nécessaire, effectuez les tâches nécessaires ou engagez un consultant tiers pour effectuer les tâches afin que vous puissiez remplir les sections pertinentes du modèle avec des informations spécifiques au bâtiment.*
* *Supprimez tout le texte en italique gris lorsque vous aurez rempli toutes les sections pertinentes avec des informations spécifiques au bâtiment.*
* *Remplissez la liste de contrôle ci-dessous pour confirmer que votre plan d’évaluation de l’eau répond aux exigences des pratiques de base.*
* *L’objectif de cette pratique de base est d’élaborer un plan d’évaluation de l’eau qui servira de fondement à la réduction de l’eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le* [*Guide de terrain BOMA BEST 4.0,*](https://fr.bomabestfieldguide.org/) *ainsi que l’*[*Exemple de rapport d’évaluation de l’efficacité de l’eau commercial et institutionnel.*](http://chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https%3A//www.toronto.ca/wp-content/uploads/2018/07/9857-917c-sample-water-efficiency_report-revised-july-23-2018.pdf) *d*e la Ville de Toronto *[[1]](#footnote-2)*
 |

|  |
| --- |
| Liste de contrôle***:***[ ] V*érifier l’applicabilité de la pratique de base :** *Le projet doit relever de l’un des catégorie d’actifs suivantes : centres commerciaux fermés, immeubles universels, immeubles industriels légers, commerces de détail à aire ouverte et immeubles résidentiels à logements multiples*

[ ]  *Complétez le formulaire* [*BOMA BEST W1.0b.*](https://fr.bomabestfieldguide.org/wp-content/uploads/2023/10/Form-w1.0b-FR-final.pdf) *Une copie de ce formulaire se trouve dans le Guide de terrain et à l’annexe A du présent document.*[ ]  *Déterminer quels systèmes nécessitent une évaluation de l’eau.* * *Tous les systèmes d’eau gérés par le locataire ne nécessitent pas d’évaluation de l’eau. Cependant, ces systèmes doivent être inclus dans les descriptions des systèmes d’eau.*

[ ]  *Effectuer une évaluation à portée limitée de l’eau, tel qu’il est décrit dans le formulaire W1.0b :**Le rapport d’évaluation de l’eau doit contenir les éléments suivants :** *Description et examen de l’immeuble et du système (y compris les systèmes d’approvisionnement en eau contrôlés par les locataires)*
* *Analyser au moins 12 mois d’historique des services d’eau pour chaque source d’eau.*
* *Un résumé des principales constatations de la plus récente évaluation de l’eau contrôlée par le propriétaire ou le locateur.*
* *Mesures de conservation de l’eau à faible coût et sans frais, avec un coût général, un retour sur investissement simple et des économies anticipées. Si aucune mesure de sauvegarde n’est identifiée, indiquez pourquoi.*

**OPTION 1 : Effectuer l’évaluation de l’eau à l’interne :*** + Suivez les instructions du modèle d’évaluation de l’eau ci-dessous.
	+ Joignez un formulaire W1.0b complet à l’annexe A
	+ Remplissez le tableau des mesures de conservation de l’eau (WCM) de l’annexe B avec une liste des WCM par ordre de priorité.

**OPTION 2 : Évaluation de l’eau par une tierce partie :*** + *Si le rapport d’évaluation de l’eau fourni par le tiers répond aux exigences énoncées ci-dessus, il n’est pas nécessaire de remplir le modèle ci-dessous. Le rapport d’évaluation de l’eau peut être soumis avec le formulaire W1.0b au Hub BOMA BEST en tant que documentation.*
	+ *Si le rapport d’évaluation de l’eau fourni par le tiers ne satisfait PAS aux exigences énoncées ci-dessus, remplissez le modèle ci-dessous et joignez le rapport d’évaluation de l’eau à l’annexe B.*
 |

**Rapport d’évaluation de l’eau**

*Conseil utile !*

*S'il s'agit d'un projet de recertification, les équipes de projet peuvent utiliser l'évaluation de l'eau précédente effectuée pour la meilleure pratique 5 de BOMA BEST 3.0 si elle ne date pas de plus de 5 ans au moment de la soumission finale.*

[Insérer le nom et / ou l’adresse du bâtiment]

[Insérer le nom de l’organisation]

[Insérer la date à laquelle le plan a été créé / la date la plus récente à laquelle il a été examiné]

# Résumé

Insérer une description du bâtiment, un résumé des systèmes d’approvisionnement en eau des bâtiments et un résumé des principales constatations de la plus récente évaluation de l’eau]

*Inclure ce qui suit dans le résumé :*

* *Description de l'immeuble – nombre d'étages, de locataires, de places de stationnement (souterraines ou de surface) et d'autres caractéristiques distinctives.*
* *Faites clairement la distinction entre les systèmes qui appartiennent à ceux qui sont gérés ou qui ne sont qu’entretenus par le propriétaire, le locateur ou le locataire.*
* *Résumer les principales constatations du rapport d'évaluation de l'eau, comme la quantité totale d'eau consommée par le bâtiment par année.*
* *Estimation de l'eau qui pourrait être réduite si toutes les mesures de conservation de l'eau (WCM) identifiées dans le rapport d'évaluation de l'eau étaient mises en œuvre.*

Se reporter à **l’annexe B** ci-jointe pour le rapport d’évaluation de l’eau rempli par [Insérer le nom et l’organisation de la personne qui a complété l’évaluation de l’eau].

# Inventaire de l’équipement d’utilisation de l’eau

*Préparez un inventaire de l'équipement utilisant l'eau dans votre bâtiment et évaluez s'il existe des possibilités de conservation de l'eau, notamment :*

* *Appareils d'eau domestiques (robinets, toilettes, urinoirs)*
* *Eau à l'aide d'appareils électroménagers (lave-vaisselle, machine à laver, etc.)*
* *Équipement de refroidissement, y compris les tours de refroidissement, l'équipement de refroidissement en circuit ouvert et l'équipement de refroidissement personnalisé du locataire*
* *Équipement d'irrigation paysager*
* *Équipement d'humidification*
* *Équipement de chauffage (purge de chaudière, production de vapeur et gestion des condensats)*
* *Tout autre équipement spécialisé (y compris l'utilisation de la production et les charges de traitement)]*

*Décrivez les sources d'eau qui desservent ces pièces d'équipement. Évaluer s'il existe des possibilités de conservation de l'eau.*

[Insérer l’inventaire des principaux équipements et systèmes utilisant l’eau dans le bâtiment.]

# Analyse de l’utilisation de l’eau

[Décrivez brièvement 12 mois de données sur la consommation d’eau, l’intensité de la consommation d’eau du bâtiment et la façon dont le rendement du bâtiment se compare à celui d’autres bâtiments similaires.]

# 4 Mesures de conservation de l’eau recommandées :

*Les éléments suivants devraient être effectués par du personnel technique « interne » ou un consultant tiers :*

* *Examinez les factures d'eau, y compris les coûts et l'historique de consommation (les factures de services publics doivent couvrir un minimum de 12 mois de données continues) et obtenez un aperçu de la façon dont les principaux systèmes d'exploitation et équipements du bâtiment utilisent l'eau. La période de 12 mois doit être dans les 36 mois suivant la date de soumission finale.*
* *Calculer l'intensité de l'utilisation de l'eau (WUI) du bâtiment (c.-à-d. la consommation annuelle d'eau divisée par la superficie du bâtiment) pour obtenir un indice de rendement du bâtiment tel que m3/m2/an pour chaque source d'énergie.*
* *Identifier les plus grandes utilisations finales de l'eau. Envisager des possibilités de sous-mesurer des charges importantes.*

*Conseil utile ! EnergyStar Portfolio Manager peut être utilisé pour produire des données d'analyse de l'eau. En téléchargeant les factures de services publics d'eau sur la plate-forme, WUI sera automatiquement généré.*

|  |
| --- |
| *Si aucune WCM n'est identifiée dans le fournir un récit, en indiquant pourquoi.* |

Se reporter à **l’annexe C** ci-jointe qui montre les WCM identifiées et les estimations de base des économies financières que le propriétaire de l’immeuble peut réaliser en investissant dans des WCM.

# Conclusion

*Inclure la signature du membre de l'équipe responsable de superviser la mise en œuvre des mesures de conservation de l'eau. Les exemples incluent le gestionnaire immobilier, le propriétaire de l'immeuble ou l'exploitant de l'immeuble.*

[Insérer les prochaines étapes recommandées et les déclarations finales. Signer et dater le document]

Signature de [Gestionnaire immobilier] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Date : 01-Jan-2024

Annexe A: Formulaire W1.0b

Annexe B : Évaluation de l’eau

*Joignez l'évaluation de l'eau la plus récente. Remarque ! L'évaluation de l'eau doit être datée dans les 5 ans avant la date de soumission finale.*

Annexe C: Mesures de conservation de l’eau et estimation des économies financières

*Remplissez le tableau ci-dessous avec une liste hiérarchisée des mesures de conservation de l'eau identifiées dans la plus récente évaluation de l'eau. Explorer la possibilité d'installer des sous-compteurs pour les grands locataires utilisant l'eau.*

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Mesure potentielle de conservation de l’eau** | **Coût estimatif de la mise en œuvre ($**) | **Montant estimatif de l’incitatif ($)****(s’il y a lieu)** | **Coût en capital net estimatif ($)** | **Estimation des économies annuelles d’utilisation de l’eau** (m3/m2/an) | **Économies de coûts annuelles estimées ($**) | **Période de récupération estimée (années)** | **Remarques** : |
| Ex. Remplacer les toilettes existantes par des modèles 4,2LPF | Est. 300 $ par unité hors installation | *S/O* | *137 700 $* | *7 269* | *15 266* | *9,0* | [Ajouter] |
| [Ajouter pour votre bâtiment] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] |
| [Ajouter pour votre bâtiment] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] | [Ajouter] |

1. Les ressources supplémentaires présentées ci-dessus sont des suggestions et ne visent pas à être une approbation par BOMA Canada d'une méthode, d'un procédé ou d'un produit spécifique. [↑](#footnote-ref-2)